

CONFÉRENCE FISCALITE

Français du monde – adfe

*Dispositions générales de la convention
fiscale franco-américaine*





FISCALITÉ EN FRANCE

❑ Le service fiscal de l'Ambassade

Attaché fiscal : Stéphane Couderc

Attachée fiscale adjointe : Annie Moussaoui

Site Web : https://fr.franceintheus.org/service_fiscal

Email : impots.usa@attachefiscal.org

❑ Le service des impôts en France

<https://www.impots.gouv.fr/portail/international/particulier> Déclarations d'impôts jusqu'au 26 mai (obligatoirement en ligne).

Formulaire 2042 + formulaires annexes (2044...). Conseillé même si non imposable (attestation utile au retour).



FISCALITÉ AUX ÉTATS-UNIS

❑ Imposition fédérale

- Internal revenue service <https://www.irs.gov/>
- Propose des programmes gratuits de déclaration en ligne.
- Formulaire 1040 pour les residents, 1040 NR sinon.

❑ Imposition de l'Etat

- Voir le site de chaque Etat
- Parfois imposition du County et/ou de la ville (NYC)



DOMICILE FISCAL

□ Définition résidence fiscale en France

- Lieu de séjour principal ; peut être différente dans un couple.
- Déclaration des revenus mondiaux si résident fiscal.
- Taxation sur les seuls revenus de source française sinon.
- Imposition minimum de 20% (puis 30%) des revenus fonciers, en 3 tranches (0%, 12%, 20%) pour les autres ou taux moyen.

□ Définition résidence fiscale aux États-Unis

- Calcul sur le nombre de jours de présence pour les visas (avec exceptions : diplomates, étudiants...).
- Binationaux et carte verte sont résidents.
- Déclaration des revenus mondiaux pour les résidents.



CONVENTION FISCALE FRANCE-USA

- ❑ **Evite la double imposition**, ne supprime pas l'imposition.
- ❑ **Accord FÉDÉRAL** : 12 états ne reconnaissent pas (AL, AR, CA, CT, HI, KS, KY, MD, MS, NJ, ND, PA). Mais certains n'imposent pas les pensions obtenues par une cotisation obligatoire.



FISCALITÉ AMERICAINE

SALAIRES FRANÇAIS

- ❑ **Visas** : imposition en France **seulement**
- ❑ **Carte verte et binationaux** : imposition **en France et aux Etats-Unis avec crédit d'impôt** (formulaire 1116), sauf revenus imposables uniquement dans le pays d'origine (retraites);

Pour les binationaux résidant en France plus de 11 mois par an, abattement de \$108 700 en 2021 (*Foreign earned income exclusion*)

FISCALITÉ AMERICAINE

- ❑ Les résidents doivent faire une déclaration en ligne des comptes à l'étranger si le solde moyen total dépasse \$10,000 dans l'année (FBAR).
- ❑ Depuis 2011, le formulaire 8938 doit être rempli avec le 1040 si les biens mobiliers à l'étranger dépassent pour une personne \$50,000 à la fin de l'année ou \$75 000 à un moment quelconque de l'année (le double pour un couple).



CONVENTION FISCALE FRANCE-USA

❑ Imposable dans le pays de source

- Rémunérations, retraites, rentes d'un emploi salarié, revenus d'une profession indépendante, plans de retraite
- Fortune immobilière (en France uniquement)

❑ Imposable dans le pays de résidence

- Intérêts des comptes

❑ Imposable dans les deux pays

- Loyers perçus en France, plus value, dividendes (selon convention et nationalité de l'entreprise)



PENSIONS

- ❑ Retraites françaises et complémentaires obligatoires imposables en France **seulement pour le régime général et depuis le 1^{er} janvier 2008 pour les retraites de la fonction publique.** Ne pas déclarer sur le 1040.
- ❑ Imposition dans les 12 états qui ne reconnaissent pas la **convention fiscale** : AL, AR, CA, CT, HI, KS, KY, MD, MS, NJ, ND, PA. Certains n'imposent pas les retraites.
- ❑ Pour les non-américains, la Social Security est taxée à 25.5% à la source si l'on ne réside plus aux États-Unis.



LOYERS, PLUS-VALUES, DIVIDENDES

- ❑ **Faire d'abord la déclaration dans le pays de source**
- ❑ Pas d'imposition en France des loyers américains*
- ❑ Loyers français imposés dans les deux pays mais les États-Unis accordent un crédit d'impôt
- ❑ Plus-value imposée dans l'état de source, mais de manière non exclusive. Les États-Unis peuvent décider d'imposer avec un crédit d'impôt, la France n'impose pas*
- ❑ Dividendes imposés à la source et dans le pays de résidence avec crédit d'impôt (à voir pour l'état)

* *Non resident fiscal en France*



LOYERS ET PLUS-VALUES IMMOBILIERES EN FRANCE

- ☐ Prélèvement sociaux de 17,2 % sur revenus immobiliers et plus-values immobilières (CGS, CRDS, prélèvement social, prélèvement solidarité) plus tranche impôt.
- ☐ Taxation à 19 % de la plus-value sur vente de biens en France avant 22 ans, 30 ans pour exonérations des prélèvements sociaux. Exception pour la résidence principale vendue avant le 31 décembre de la 2^{ème} année.
- ☐ Exonération de 150 000 € pour un seul bien : 2 ans de domicile fiscal en France avant la vente, bien à disposition du propriétaire au 1^{er} janvier l'année avant la vente ou avant 10 ans d'expatriation.



IMPOT SUR LA FORTUNE

- ❑ **Déclaration à faire sur formulaire 2042-IFI** si patrimoine immobilier supérieur à 1,3 M€ (biens en France pour les non-résidents fiscaux, sinon en France et aux États-Unis).
- ❑ **Plus d'impôts sur la fortune mobilière depuis le 1^{er} janvier 2018**



IMPATRIÉS

- ❑ Après au moins 5 ans comme non-résidents, employés appelés par une entreprise établie à l'étranger auprès d'une entreprise établie en France et qui possède des liens avec l'entreprise d'origine.
- ❑ Ou directement recrutés à l'étranger par une entreprise établie en France
- ❑ **Exonérations d'impôts en France**

EXIT TAX

- ❑ **Impôt pour les contribuables qui cherchent à changer leur domicile fiscal**
 - en France depuis le 3 mars 2011, impôt et prélèvements sociaux sur les plus-values constatées lors du transfert.
 - aux Etats-Unis depuis le 17 juin 2008, impôt sur le patrimoine de plus de 2 M\$ si abandon de la nationalité ou au moins 8 ans de carte verte.



AIDE POUR LES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

❑ **Conseillers des Français de l'étranger**

- Créés en 2014, **conseillers élus pour 6 ans** dans une circonscription consulaire (9 circonscriptions aux Etats-Unis), à votre écoute pour vous aider
- Participent aux commissions consulaires (bourses, aide sociale...)

❑ **Députés des Français de l'étranger**

- Election depuis 2012
- 11 circonscriptions législatives dans le monde
- USA-Canada: 1 député

❑ **Sénateurs des Français établis hors de France**

- 12 sénateurs pour les Français de l'étranger (circonscription mondiale)